Collecte OMR et collectes sélectives

C9 - Mode de collecte (% du tonnage collecté)

Définition	**Pourcentage du tonnage collecté par les collectivités du territoire considéré desservies par unecollecte en porte à porte, une collecte en apport volontaire ou unecollecte mixte**	**Unité :** % **Indicateur calculé aux niveaux :** • National • Régional • Départemental • Collectivité
Déclinaison	**Par déchets collectés (type de collecte) :** ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA)	
Exemple	En 2009, 80 % des tonnages de collecte sélective du verre sont collectés en apport volontaire et 20 % en porte à porte	
Mode de calcul	Rapport entre le tonnage collecté par une collecte en porte à porte,en apport volontaire, ou mixte et le tonnage total collecté sur leterritoire considéré.	
Donnée redressée	Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels,c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins unejournée au cours de l'année de référence du calcul.	